



## **1°) Rapport moral et d'activité par le Président Frank ALÉTRU.**

Année marquée par la signature du Programme Sanitaire d'Élevage du GDSA 85. Ce PSE va permettre, pour les apiculteurs qui se seront engagés, un achat dans les règles de produits médicamenteux pour aider à la survie des ruches et notamment pour la lutte contre le Varroa. Cet engagement permettra aux apiculteurs de recevoir dans les 5 ans la visite gratuite d'un vétérinaire ou d'un Technicien Sanitaire Apicole.

Cette année a également permis la formation de Techniciens Sanitaires Apicoles (TSA) grâce à l'aide de la FNOSAD. Les anciens « Assistants Sanitaires Apicoles (ASA) » disparaissent le 31 décembre 2017, il fallait donc remplacer ce corps de bénévoles par les TSA. La formation a été validée le 5 décembre 2017 par un examen.

L'année 2017 a été une année assez chargée pour les organisations apicoles avec la création de INTERAPI, association qui a pour but la valorisation des produits de la ruche et des métiers de l'apiculture. Elle repose dans sa composition et dans la représentation de ses membres sur la règle de l'égalité entre les deux collèges de la production et de la commercialisation.

## **2°) Rapport financier :**

Un résultat positif qui laisse 22 013,14 € et un Bilan de clôture au 31 décembre 2017 qui s'équilibre à 169 125,05 €.

Remarque faite sur recette supplémentaire de cotisations d'environ 2300 € et sur une diminution des charges de fournitures de bureau d'environ 1800 €.

## **3°) Rapport des commissions :**

-Lanières : Tout est fait pour que les lanières puissent être disponibles vers la mi-août. La création du PSE a quelque-peu retardé les démarches réglementaires liées aux ordonnances de produits médicamenteux. Le Conseil Régional et le Conseil Départemental contribuent largement à l'achat de ces produits, souhaitons que cela puisse continuer.

-Cadres et feuille de cire : Opération qui s'est déroulée le 9 décembre 2017, chaque apiculteur engagé peut acheter à prix réduit 2 cadres de corps cirés par ruche déclarée, destinés au renouvellement des cadres de couvain. Le Conseil Départemental contribue largement à l'achat de ce matériel, souhaitons que cela puisse continuer.

-Collecte de Cire : la distribution des cadres cirée est liée à la collecte de cire d'opercules et au délais nécessaire pour la transformation des pains de cire en feuilles gaufrées. C'est ce qui garantit la mise en œuvre de cire saine et propre dans les ruches de Vendée. De gros efforts sont à faire pour que les apiculteurs aient envie de livrer leur cire d'opercules qui est tout de même payée 8,50€ le Kg.

-Mortalités : encore quelques cas de mortalités surtout au printemps. La mise en place de « OMAA » (Observatoire des Mortalités et Affaiblissement des Abeilles) qui est un guichet unique (Tel : 02 41 69 80 69) devrait faciliter le signalement de cas suspects sur ruches.

-Comptage de Varroas : ce suivi de l'effet de produits médicamenteux utilisés en alternance permet de garantir les aides du Conseil Régional et Départemental. Un comptage tous les 3 jours pendant la durée d'action du produit et sur 5 ruches. Beaucoup de travail pour les bénévoles qui participent à ces comptages où l'on recense près de 2000 Varroas morts par ruche. On retrouve les mêmes courbes tous les ans mais grâce à ces 3 dernières années de chiffres, on constate que les courbes se placent tous les ans un peu plus bas. Difficile de tirer des conclusions sur des effectifs de 5 ruches mais cela ne peut qu'inciter à poursuivre dans ce sens.

-Le frelon asiatique : toujours la polémique sur le décret qui met le coût de la destruction des nids à la charge de l'état, qu'en est-il aujourd'hui ? Joël Morin attire l'attention sur le développement inquiétant de ce prédateur dans certains secteurs de Vendée mais les chiffres ne sont pas faciles à obtenir. Les Communautés de communes qui répondent aux particuliers contactent directement les entreprises de destruction ayant répondu aux appels d'offre.

#### **4°) Vote des rapports :**

- Unanimité pour le rapport moral et d'activité.
- Unanimité pour le rapport financier.

5°) Renouvellement des administrateurs sortants : Frank ALÉTRU, Claude ARDOUIN, Samuel BODET, Gérard CLAUTOUR sont réélus à l'unanimité.

**6°) Le Président Frank Alétru** expose la nouvelle réglementation concernant le versement de subventions et la future impossibilité d'obtenir des aides en restant simple GDSA. Il propose donc de fusionner le GDSA85 avec l'association « Abeille Vendéenne » en y créant une « Section Sanitaire » ce qui permettra de continuer à obtenir des aides pour lutter contre les ennemis des abeilles. Cette proposition est soumise au vote de l'assemblée et a obtenu l'unanimité (seulement 2 voix contre).

**7°) Conférence Varroa du Dr Samuel Boucher :** Un point attendu car il fait de nombreux rappels sur ce fléau d'une manière simple et constructive. Il montre l'importance des contrôles de la présence de varroas au cours du printemps et au début de l'été pour éventuellement envisager des luttres tant qu'il n'y a pas de hausses et de récoltes en vue.

**8°) Point sur OMAA :** à titre expérimental sur 2 régions : Pays de Loire et Bretagne, OMAA est un bureau à guichet unique qui répond à tout appel d'apiculteur. Selon le cas signalé au vétérinaire de service, une action sera aussitôt conduite sur la base de trois éventualités : Suspicion de Danger sanitaire de 1<sup>ère</sup> catégorie, Mortalité massive aigue-Intoxication, ou affaiblissement. L'objectif est également de tenir un inventaire des causes de mortalité et d'affaiblissement des populations d'abeilles.

**9°) Point sur OVS (Organisme à Vocation Sanitaire) :** Claude Poirot, Président de l'OVS régional présente brièvement cet Organisme et les enjeux de ce regroupement d'apiculteurs, professionnels ou amateurs. (A lire sur le site Gdsa)

#### **10°) Clôture de l'assemblée générale et verre de l'Amitié.**